

{ Formations Droit et Presse }



« Nous vous aidons à actualiser vos compétences et à prévenir les litiges... »

Renseignements:
www.alveaformation-ifac.com



SOMMAIRE

Droit de la presse/Médias

- 1 Responsabilités et presse
- 2 La couverture médiatique du procès
- 3 Statut de l'entreprise de presse
- 4 Statut professionnel du journaliste
- 5 Collecte et accès à l'information
- 6 Publicité et presse

Droit du travail/social

- 7 Les contrats de travail
- 8 La rupture du contrat de travail
- 9 Votre convention Collective
- 10 Syndicat et Droit
- 11 Procédure prud'homale
- 12 Formations sur mesure

Dans le cadre de ses formations, ALVEA Formation vous propose différentes options afin de mieux répondre à vos besoins :

• *Des « FORMATIONS INTER » [générique] :*

Cette option permet à un ou plusieurs salariés de diverses entreprises, de participer à une même formation dans nos locaux.

• *Des « FORMATIONS INTRA » [personnalisées] :*

Nous nous engageons à assurer une formation à votre personnel uniquement, dans vos locaux et selon vos modalités.

• *Des « FORMATIONS INDIVIDUALISÉES » :*

Vous bénéficiez des formations en tête à tête avec un formateur spécialisé, selon vos dates, en centre ou dans vos locaux.

• *Un « SUIVI PERSONNALISÉ » [optionnel] :*

Nous vous accompagnons dans vos activités à l'occasion de «3 rdv annuels, au cours desquels nous vous conseillons dans la mise en oeuvre des principes acquis au cours de la formation suivie.

Responsabilités et Presse

Domaine :

⇒ Droit de la presse.

Public concerné :

- ⇒ Journalistes ;
- ⇒ Organes de presse ;
- ⇒ Directeurs de publication ; Rédacteurs en chef.

Objectifs :

- ⇒ Identifier les limites de la pratique journalistique
- ⇒ Maîtriser le contexte juridique de la profession
- ⇒ Sécuriser l'exercice de l'activité

Contenu :

- ⇒ Quels sont les textes qui réglementent la profession ?
Lois – Décrets
- ⇒ Quelle est la définition juridique de la faute journalistique ?
Infractions pénales – fautes civiles.
- ⇒ Quels sont les responsables ?
Responsabilité de l'auteur – Responsabilité en cascade - Complicité
- ⇒ Quels sont les droits des journalistes ?
Secret des sources – Liberté d'expression.
- ⇒ Quelles sont les sanctions judiciaires encourues ?
Responsabilité – Pénale – Civile.
- ⇒ Comment se dégager de sa responsabilité ?
Immunités – prescription des recours.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

La couverture médiatique du procès

Domaine :

⇒ Droit de la presse.

Public concerné :

- ⇒ Journalistes ;
- ⇒ Organes de presse ;
- ⇒ Directeurs de publication ; Rédacteurs en chef.

Objectifs :

- ⇒ Identifier les différentes étapes du procès pénal ;
- ⇒ Maîtriser le compte rendu d'audience ;
- ⇒ Sécuriser l'exercice de l'activité.

Contenu :

- ⇒ Quels sont les principes généraux de la procédure pénale française ?
Procédure accusatoire – Organisation judiciaire.
- ⇒ Comment se déroule l'enquête policière ?
La preuve - les modalités de l'enquête - la garde à vue.
- ⇒ Qui décide de poursuivre ?
Le rôle du ministère public - la constitution de partie civile.
- ⇒ En quoi consiste l'instruction ?
Les actes non privatifs de liberté (audition, mise en examen...)
Les actes privatifs de liberté (détention provisoire, mandat...)
Le secret de l'instruction
- ⇒ Quelles sont les modalités de la phase de jugement ?
L'audience, le délibéré, les voies de recours.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Statut de l'entreprise de presse

Domaine :

⇒ Droit de la presse.

Public concerné :

- ⇒ Journalistes ;
- ⇒ Organes de presse ;
- ⇒ Directeurs de publication ; Rédacteurs en chef.

Objectifs :

- ⇒ Identifier le régime juridique de l'édition ;
- ⇒ Maîtriser les règles de la publication ;
- ⇒ Sécuriser l'exercice de l'activité.

Contenu :

- ⇒ Quels est le champs d'application de la loi de 1986 ?
Contexte – Contenu – Régime juridique
- ⇒ Quelles sont les obligations en matière d'édition ?
Transparence – Pluralisme – Participations étrangères
- ⇒ Quelles sont les formalités administratives préalables à la publication ?
Déclarations – Autorisations
- ⇒ Quelles sont les formalités en matière de dépôt ?
Dépôts judiciaires – Dépôts légaux – Dépôts administratifs
- ⇒ Quelles sont les sanctions éventuelles ?
Pénales – Administratives

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Le statut professionnel de journaliste

Domaine :

⇒ Droit de la presse.

Public concerné :

- ⇒ Journalistes ;
- ⇒ Organes de presse ;
- ⇒ Directeurs de publication ; Rédacteurs en chef.

Objectifs :

- ⇒ Identifier les contextes juridiques de la profession
- ⇒ Maîtriser le contrat de travail du journaliste
- ⇒ Prévenir les litiges

Contenu :

- ⇒ Quelles sont les critères de qualification de journalistes ?
Nature de l'activité – Mode d'exercice de la profession.
- ⇒ Existence de cas particuliers ?
Correspondants – Direction – Activités publicitaires accessoires.
- ⇒ Quelle est la portée de la carte d'identité professionnelle ?
Délivrance – Commission – Sanctions – Recours.
- ⇒ Quel est le contenu du contrat de travail de journaliste ?
Convention collective .
- ⇒ Quels sont les effets de la rupture du contrat de travail ?
Régime général – Régime particulier (clause de conscience, de cession...).
- ⇒ Comment se règlent les litiges ?
Recours au juge – Recours à la Commission arbitrale des journalistes.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Collecte et accès à l'information

Domaine :

⇒ Droit de la presse.

Public concerné :

- ⇒ Journalistes ;
- ⇒ Organes de presse ;
- ⇒ Directeurs de publication ; Rédacteurs en chef.

Objectifs :

- ⇒ Identifier les principes de l'information dans la presse
- ⇒ Maîtriser le contexte du droit à/de l'information
- ⇒ Sécuriser l'exercice de l'activité

Contenu :

- ⇒ Comment s'organise la collecte d'information ?
Agences de presse privées – AFP.
- ⇒ Quels sont les obligations des agences de presse en matière de collecte ?
Transparence – Indépendance – Facturation – Sanctions et responsabilités.
- ⇒ Comment s'organise l'accès à l'information générale ?
Informations administratives – Archives.
- ⇒ Comment s'organise l'accès aux informations personnelles ?
Vie privée – Droit à l'image

Comment s'organise l'accès aux informations personnelles ?

Information protégées – Informations réservées.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Domaine :

⇒ Droit de la presse.

Public concerné :

- ⇒ Journalistes ;
- ⇒ Organes de presse ;
- ⇒ Directeurs de publication ; Rédacteurs en chef.

Objectifs :

- ⇒ Identifier les principes de la publicité en France ;
- ⇒ Maîtriser les règles relatives aux diffuseurs de publicité ;
- ⇒ Sécuriser l'exercice de l'activité.

Contenu :

- ⇒ **Quels sont les acteurs de la publicités en France ?**
Agence de publicité – Annonceurs – Supports - Centrales d'achat – Régies.
- ⇒ **Quels sont les organismes de contrôle ?**
Bureau de vérification de la publicité – Centrale d'étude des supports publicitaires.
- ⇒ **Quel est le régime de la publicité légale dans la presse ?**
Annonces judiciaires – Annonces légales.
- ⇒ **Quels est le régime juridique de la publicité commerciale ?**
Messages publicitaires – Espaces publicitaires
- ⇒ **Quelles sont les règles du contrat d'achat d'espaces publicitaires ?**
Modalités – Contenu – Obligations de l'annonceurs – Obligations du support.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Les contrats de travail

Domaine :

⇒ Droit du travail.

Public concerné :

⇒ Dirigeants et/ou créateurs d'entreprise

⇒ Salariés

⇒ DRH

Objectifs :

⇒ Maîtriser la réglementation du droit du travail.

⇒ Identifier les obligations légales de l'employeur.

⇒ Sécuriser les contrats de travail.

Contenu :

⇒ Quelles sont les notions de bases en droit du travail ?

Réglementation – Principes directeurs

⇒ Quels sont les types de contrats de travail ?

CDI – CDD – Contrats aidés – Contrat d'intérim

⇒ Quelles sont les règles et formalités de l'embauche ?

Appel d'offre – Entretien – Fiche de poste

⇒ Comment conclure un contrat de travail ?

Rédaction- contenu (clauses usuelles)

⇒ Comment modifier un contrat de travail ?

Avenant – Formalisme – A acceptation ou refus du salarié

⇒ Quels sont les risques liés à l'exécution du contrat de travail ?

Requalification – Sanctions du non respect de la réglementation (sécurité...)

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;

⇒ Mise en situation ;

⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Rupture du contrat de travail

Domaine :

⇒ Droit du travail.

Public concerné :

- ⇒ Dirigeants et/ou créateurs d'entreprise
- ⇒ Salariés
- ⇒ DRH

Objectifs :

- ⇒ Maîtriser la réglementation du droit du travail.
- ⇒ Identifier les obligations légales de l'employeur.
- ⇒ Sécuriser la gestion salariale de l'entreprise.
- ⇒ Prévenir les litiges employeurs/salariés

Contenu :

- ⇒ Quelles sont les notions de bases en droit du travail ?
Réglementation – Principes directeurs
- ⇒ Quels sont les types de rupture du contrat de travail ?
Démission – Licenciement – Retraite – Cessation d'activité
- ⇒ Quelles sont les règles légales des licenciements ?
Licenciement pour faute – Économique – Conventionnel
- ⇒ Comment rédiger une transaction conventionnelle de départ volontaire ?
Contenu – Montant des indemnités
- ⇒ Quelles sont les sanctions liées au non respect des règles de licenciement ?
Requalification – Responsabilités - Indemnités

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

- ⇒ Cours théoriques et interactifs ;
- ⇒ Mise en situation ;
- ⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Votre Convention Collective

Domaine :

⇒ Droit du travail.

Public concerné :

⇒ Dirigeants et/ou créateurs d'entreprise

⇒ Salariés

⇒ DRH

Objectifs :

⇒ Maîtriser le contenu de votre Convention collective.

⇒ Situer les apports de votre Convention collective (droits et obligations nouveaux).

⇒ Professionnaliser votre activité.

Contenu :

⇒ Notions de bases en droit du travail.

⇒ Le contexte relatif à l'adoption de votre Convention Collective (historique, partenaires)

⇒ Les droits et obligation de l'employeur et du salarié.

⇒ Les apports de votre Convention Collective.

⇒ Comparatif Code du travail / Convention Collective.

⇒ Le contrat travail (conclusion, suspension et rupture).

⇒ La classification du salarié / le salaire / la prévoyance.

⇒ Le temps de travail / les congés.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;

⇒ Mise en situation ;

⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Domaine :

⇒ Droit du travail.

Public concerné :

⇒ Dirigeants

⇒ Salariés – Délégué syndical – Délégués du personnel – Représentants du CE

⇒ DRH

Objectifs :

⇒ Maîtriser la réglementation syndicale.

⇒ Identifier les droits et obligations de l'employeur et du syndiqué.

⇒ Prévenir les risques de conflits.

Contenu :

⇒ Quelles sont les notions de bases du droit du syndical ?

Liberté syndicale – Liberté d'adhésion – Liberté de constitution

⇒ Comment distinguer les organes du syndicat dans l'entreprise ?

La section syndicale – Le délégué syndical – Le représentant syndical

⇒ Quels sont les modes de désignations au sein des syndicats ?

Élections – Désignations - Nominations

⇒ Quels sont les droits et obligation de l'employeur et du syndiqué ?

Moyens matériels – Crédit d'heures – Protection contre le licenciement

⇒ Quelles sont les modalités d'exercice du droit de grève ?

Préavis – Responsabilités encourues – Effet sur le contrat de travail.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;

⇒ Mise en situation ;

⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Procédure prud'homale

Domaine :

⇒ Droit du travail.

Public concerné :

⇒ Dirigeants

⇒ Salariés – Délégué syndical – Délégués du personnel – Représentants du CE

⇒ DRH

Objectifs :

⇒ Maîtriser les règles du procès prud'homal.

⇒ Identifier l'organisation des juridictions prud'homales.

⇒ Gérer les conflits au sein de l'entreprise..

Contenu :

⇒ Quels sont les principes généraux de la procédure prud'homale ?

Débats contradictoires – Saisine – Procédure orale – Comparution

⇒ Comment s'organisent les compétences du Conseil des Prud'hommes ?

Compétences territoriales – Compétence matérielles – Prescription

⇒ Quelles sont les différentes étapes de la procédure ?

La conciliation – Le jugement (auditions, délibéré...)

⇒ Quels sont les voies de recours ?

Contredit – Appel – Cassation

⇒ Comment s'organise la procédure d'urgence ?

Principe du référé – Pouvoirs du juge des référés

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;

⇒ Mise en situation ;

⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ 1 journée de 6 heures minimum.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Formations sur mesure...

Domaine :

⇒ Droit.

Public concerné :

⇒ Personnes publiques

⇒ Personnes privée

⇒ Tout public

Objectifs :

⇒ Répondre aux besoins d'un secteur d'activité.

⇒ Améliorer un savoir-faire.

⇒ Sensibiliser aux risques de la profession.

Contenu : .

Notre équipe d'experts, composée d'avocats, de juristes et d'enseignants universitaires, vous propose d'intervenir dans les domaines juridiques inhérents à votre activité.

Notre démarche poursuit l'objectif de répondre au mieux à vos besoins afin d'actualiser, d'optimiser et de sécuriser vos compétences professionnelles ou celles de vos salariés.

Nous restons à votre écoute, afin de diagnostiquer vos besoins et monter ensemble votre programme de formation.

Intervenants :

⇒ Avocats ; Juristes ; Enseignants universitaires.

Méthode pédagogique :

⇒ Cours théoriques et interactifs ;

⇒ Mise en situation ;

⇒ Supports pédagogiques.

Durée :

⇒ Selon la demande.

Reconnaissance de fin de formation :

⇒ Attestation de suivi d'une formation spécialisée.

Adresse : 8 rue Chaptal – Bâtiment 1 B
34 000 MONTPELLIER

Téléphone: 06 22 09 78 49

Fax:: 04.67.10.77.78

Mail : contact@alveaformation-ifac.com

Site web: www.alveaformation-ifac.com